La production sociologique de “ l’exclusion sociale ” en France (années 1970-1990)

Géraud Lafarge

▶ **To cite this version:**

Géraud Lafarge. La production sociologique de “ l’exclusion sociale ” en France (années 1970-1990) . 2015. hal-01235987

HAL Id: hal-01235987
https://hal.science/hal-01235987

Preprint submitted on 1 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RT6
Politiques sociales, protection sociale, solidarités
Working papers

La production sociologique de « l'exclusion sociale » en France (années 1970-1990)

Géraud Lafarge (CRAPE, Université Rennes 1)

geraud.lafarge@univ-rennes1.fr

n° 2015-3

AFS Association Française de Sociologie

Contact : bureau du réseau RT6,
voir www.rt6-afs.org

La production sociologique de « l'exclusion sociale » en France (années 1970-1990)

Géraud Lafarge
CRAPE, Université Rennes 1

geraud.lafarge@univ-rennes1.fr

Résumé

La sociologie de « l'exclusion sociale » est une spécialité qui trouve sa principale raison d'être dans le champ politique où a été collectivement produit par des forces politiques, associatives, confessionnelles, médiatiques et européennes, avec sa collaboration, le nouveau « problème social » de « l'exclusion ». Dans les années 70, les discours sur la pauvreté restent le fait d'un petit milieu de hauts fonctionnaires réformateurs, d'intellectuels et de chercheurs minoritaires inscrits dans la recherche contractuelle. Progressivement au cours des années 80, sous le vocable de « la précarité » et parallèment au travail d'experts statiticiens d'administration, les sociologues se réemparent des questions de pauvreté alors que l'Etat laisse entrevoir son engagement dans l'établissement d'un revenu minimum garanti. La conséquence en est un renouvellement partiel de la population des chercheurs en sciences sociales dans ce domaine. C'est sous le couvert d'une caution savante et académique croissante qui « invente » la catégorie sociologique « d'exclusion » comme rupture de lien social, que, dans les années 90, cette dernière s'imposent à tout l'univers social. Cette genèse de la contribution de la sociologie à la construction de « l'exclusion » comme problème social montre l'ambivalence des liens entre monde de la recherche et monde politico-administratif qui prennent la forme de relations d'interdépendance et passent souvent par le moyen d'institutions et d'agents « intermédiaires » dont les propriétés et le rôle multipositionnels sont décisifs.

Mots clés
Doxa / Exclusion / Problème social / Sociologie

La sociologie de l'exclusion sociale dont l'émergence progressive en France s'amorce au cours des années 70 et 80 trouve sa principale raison d'être dans le champ politique où a été collectivement produit, avec sa collaboration, le nouveau « problème social » de « l'exclusion ». Cette spécialité marque la permanence en France d'une forme de sociologie conçue en étroite relation avec une demande politique et sociale[1] et pourvue d'une forte dimension morale. Comme le montre le recensement quasi exhaustif des ouvrages, des articles de revues scientifiques et de vulgarisation, des rapports officiels d'organismes administratifs d'études et de leurs auteurs[2], les sciences sociales ont participé activement à cette production de « l'exclusion sociale », principalement au début des années 90. Le discours savant et expert des sociologues, des économistes et des statisticiens a apporté une légitimé scientifique à cette nouvelle représentation polysémique de la pauvreté qui était promue, dans l'espace politique, par des forces politiques, associatives, confessionnelles, médiatiques et européennes.

Conditions de production d'une sociologie de la sociologie

Il importe de préciser le cadre temporel de cette étude qui s'étend des années 70 jusqu'à la fin des années 90[3]. Portant sur des faits anciens, elle est elle-même ancienne. Depuis, des changements se sont produits dans le champ politico-administratif avec le déclin de la question de l'exclusion, le poids plus fort des discours et des pratiques libéraux et gestionnaires qui relèguent au second plan les problèmes sociaux de pauvreté, les évolutions de législation en matière d'aide et d'action sociale, la réforme des minima sociaux, etc. Des transformations ont marqué aussi le champ de la sociologie avec le déclin de la thématique de l'exclusion, le renouveau temporaire de la question des inégalités et des classes sociales (Bouffartigues, 2004 ; Beaud, 2007) et plus largement « l'institutionnalisation » relative de la discipline (Houdeville, 2007). Pourtant, le regard porté sur ces trois décennies initiales et les schèmes explicatifs mobilisés aident largement à comprendre la décennie suivante et surtout les processus sociaux en jeu dans ce type de phénomène pour lesquels la plus value apportée par des données récentes n'aurait pas été forcement considérable. Et si la

[1] Sur la notion de « demande sociale », voir (Bourdieu, 1997, p. 67-70).

[2] Cette étude renvoie à un travail de thèse dont le matériel a aussi été composé d'entretiens (Lafarge, 2001). Par souci de cohérence, les « textes » de toutes natures sur la pauvreté et l'exclusion (rapports d'étude ou administratifs mais aussi ouvrages et articles scientifiques) qui font partie de notre objet qui sont mentionnés dans le corps du texte ou les notes de bas de page (et non pas indexés en bibliographie).

[3] Ce seuil final de la fin des années 90 qui exclut le travail politique et legislatif autour le la loi contre les exclusions correspond au moment où la recherche a été menée.

littérature produite depuis n'a pas pu de fait être prise en compte, les principaux travaux les plus récents tels que ceux sur la genèse de « la cause des pauvres » (Viguier, 2010) et sur les liens entre recherches sociales et administrations (Bezes *et al.*(dir.), 2005) sont tout à fait convergents avec nos données empiriques et nos analyses. On pourrait ainsi souligner la permanence dans leur forme et leur fond des lieux de production des discours sur la pauvreté[4]. De même, l'eclipse de la question sociale de la pauvreté à partir de la fin des années 1990, si elle s'explique en partie au départ par la conjoncture de reprise économique et le retour de la gauche au pouvoir, rappelle la pertinence de notre problématique posant que les problèmes sociaux apparaissent et disparaissent avec une certaine cyclité sans rapport direct avec une réalité objective des phénomènes en jeu.

Cette dernière remarque nous amène à revenir sur notre cadre théorique. L'analyse faite ici des usages de la sociologie en matière de question sociale s'appuie sur la problématique de la construction sociale des « problèmes sociaux » (Lenoir, 1999). Souscrivant au fait qu'il est vain de caractériser les problèmes sociaux par une nature propre, par une population aux traits spécifiques (Blumer, 2004), la perspective adoptée implique de penser l'analyse des discours sur les représentations de la pauvreté en France comme inséparable de l'étude de producteurs qui les énoncent, au premier rang desquels les sociologues, et des lieux institutionnels de leur production. Pour échapper donc à ce que la littérature en sciences sociales, y compris celle qui se voulait rigoureusement disciplinaire, voire critique, contribuait à instituer comme une catégorie allant de soi, il a fallu opérer une conversion du regard et porter son attention plus sur la construction et l'utilisation de la notion « d'exclusion » que sur les phénomènes auxquels pouvait renvoyer un tel concept[5]. Se focaliser sur ce travail collectif de production pousse à passer de l'étude de « la polysémie » de l'exclusion, comme notion floue, à celle de « la polyphonie sociale » qui est à son origine. Cela implique donc de ne pas chercher à saisir en soi les sociologues spécialistes de l'exclusion et leurs productions mais relationnellement aux autres agents et instances participant à ces débats et en les rapportant le plus possibles à leurs positions et trajectoires respectives dans leur milieux professionnels d'appartenance. Cette démarche est également historique puisqu'elle implique de faire la genèse du travail collectif de production d'un problème social auquel ont contribué des agents de milieux multiples qui se recouvrent plus ou moins

[4] Un coup d'œil rapide sur une institution comme l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ses productions et ses collaborateurs tant institutionnels qu'individuels souligne cette inertie.

[5] C'est cependant parce que la notion d'exclusion renvoie à des transformations effectives des conditions de vie économiques et sociales des populations démunies dans les sociétés capitalistes modernes qu'elle a pu rencontrer un tel succès.

(associatifs, administratifs, scientifiques, médiatiques, confessionnels, politiques)[6].

L'histoire sociale de la production de « l'exclusion » et sa périodisation en trois époques (les années 70, 80 et 90) que nous avons pu établir sur la base de la distinction pour chaque période à la fois d'une vision et du même coup d'un groupe de « porte-parole » dominants de la pauvreté montre qu'à chaque fois, les sociologues étaient partie prenante à la légitimation de ces discours sur la pauvreté même si leur poids variait en raison notamment de leurs position plus ou moins établies dans des états différents de la sociologie française mais aussi de la nature de leurs rapports avec les adminsitrations d'Etat. Alors que dans un premier temps, les discours sur l'exclusion comme « marginalité » et « inadaptation » restent le fait d'un petit milieu de réformateurs de hauts fonctionnaires, d'intellectuels et de chercheurs minoritaires, ils deviennent sous le vocable de « la précarité » un mode de représentation privilégié de la classe politique et de ses experts administratifs pour rendre compte de la dégradation des conditions de vie économiques et sociales au cours des années 80 sous l'effet du chômage de masse, avant que, sous le couvert d'une caution savante et académique qui « invente » la catégorie sociologique « d'exclusion » comme rupture du lien social, ils ne s'imposent à l'ensemble de la société grâce à l'action des milieux associatifs et politiques, nationaux et européens. Nous aurions pu nous limiter au point de retournement du milieu des années 80 que beaucoup d'auteurs reconnaissent pour dater le tournant néo-libéral en France, décisif pour comprendre la modification des politiques sociales (Jobert (dir.), 1994) et plus spécifiquement la transformation de la question de la lutte contre la pauvreté (Ebersold, 2001) et son institution en « problème public » (Viguier, 2010, p. 59). Plusieurs césures étaient envisageables, la difficulté étant de tenir compte des temporalités multiples de différents milieux contribuant à la production de l'exclusion qui ne se recouvrent que partiellement. Une difficultée subsidiaire est de ne pas surestimer les ruptures (Gaïti, 2014) qui prennent de plus souvent la forme d'évolutions progressives et non de cassures. Dès lors, il nous est apparu préférable, et c'est l'enjeu de notre chronologie, de traduire une tendance globale, qui voit l'exclusion et la vision du monde qu'elle véhicule s'imposer progressivement au plus grand nombre. Force est de constater que l'exclusion devient un problème social véritablement dans les années 90 que l'on observe l'inflation de son usage dans le monde politique, associatif, scientifique, ou médiatique, et que les années 80 s'en distinguent comme une phase de conversion même si, en effet, elle marque le début de transformation dans le monde de la haute administration du social, des associations caritatives et de la sociologie de la pauvreté. De plus, la scansion autour des trois décennies 70, 80 et 90 tient aussi à son articulation avec des phases temporelles similaires repérées

[6] Le travail de Frédéric Viguier sur « l'espace de la cause des pauvres » reprend une perspective assez similaire (*op. cit.*).

tant dans le monde administratif (Bezes, 2012), que dans le monde scientifique et surtout dans les relations entre les deux (Bezes *et ali.*, 2005, p. 17-18) et permet de distinguer des phases qui sans être totalement homogènes, n'en renvoient pas moins à des états différents de l'espace de la prise de parole sur la pauvreté et l'exclusion.

Cette génèse de la contribution de la sociologie à la construction de « l'exclusion » comme problème social a l'intérêt de montrer l'ambivalence des liens entre monde de la recherche et monde politico-administratif et la difficulté qu'il y a à les penser sur le mode d'une causalité unilatérale alors qu'elles prennent la forme de relations d'interdépendance déterminées aussi par l'état spécifique de chacun des espaces. Ceci explique par exemple les apparentes contradictions dans les années 90 d'une sociologie de l'exclusion qui tout en alimentant les débats et la demande politique sur le sujet joue n'en est que plus scientifique et autonome du fait à la fois de l'académisation croissante de la discipline et des usages plus distants et en même temps plus finalisés de la recherche de la part des administrations[7]. Les liens entre la recherche sociale et l'Etat en France depuis les années 70 consistent toujours en « un double mouvement » d'un champ politico-administratif qui se tourne vers la science par besoin de connaissance, souci de légitimation en cherchant toujours à la contrôler, quand les chercheurs pour s'établir se tournent quand eux vers les projets de sciences appliquées et d'action réformatrices (Bezes *et al.*, 2005, p. 8). Les mécanismes et les temporalités de transfert entre ces deux milieux ne sont pas linéaires et passent souvent par le moyen d'institutions et d'agents intermédiaires dont les propriétés et le rôle multipositionnelles sont décisives.

Haute administration et recherches sociales

Dans les années 70, la forme que revêt le problème social de la pauvreté renvoie aux interrogations que se posent les hauts fonctionnaires de l'action sociale. C'est autour de René Lenoir, Inspecteur des finances, que le grand public découvrira suite à sa nomination au Secrétariat d'Etat à l'action social en 1974 et à la publication de son essai *Les exclus, un français sur dix*, et de la DAS que se forme progressivement un microcosme dont le principe de cohésion est constitué de la reconnaissance mutuelle, de l'interconnaissance et du partage implicite de manières « technocratiques » d'appréhender la réalité de la pauvreté. Ainsi, une frange réduite de la haute administration s'empare des questions d'aide et d'action sociale et constitue une génération, peu renouvelée jusqu'au début des années 90, de spécialistes étatiques et technocratiques des questions de pauvreté (René Lenoir, Anfré Ramoff, Jean-Michel Belorgey, Bertrand Fragonard) à

[7] Sur des mécanismes similaires de professionnalisation croissante allant de pair avec une hétéronomie croissante, voir le cas des journalistes économiques (Duval, 2004).

l'origine d'un renouveau des discours et des pratiques collectives légales touchant aux phénomènes de marginalité et de dénuement[8], que « l'inadaptation » a symbolisé un temps. La recherche d'une caution scientifique au sein de la DAS répond à la nécessité de renforcer cette coalition dite « modernisatrice ». Elle donne du poids et du prestige à un discours qui doit affronter un certains nombres de réticences au sein des milieux politiques et à une administration qui cherche à gagner en autonomie au sein du Ministère des Affaires sociales (Lefrançois, Soulet, 1983). Cet appel à la légitimité scientifique correspond à un état historique particulier. Dans une conjoncture étatique interventionniste, les financements de recherches en matière sociale sont soutenus. Les premiers organismes commanditaires sont des entités administratives comme la DAS, le Service des affaires sociales du Plan et différentes cellules d'études et de financement des ministères comme l'équipement, la justice, le travail et aussi la CNAF. A côté de ces services administratifs, interviennent bien sûr les organismes publics qui ont comme vocation exclusive la recherche et son financement comme la délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), et le Centre d'organisation de la recherche appliquée au développement économique et sociale (CORDES)[9] et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)[10]. Cet usage bien compris des sciences sociales se traduit par la relance par André Ramoff en 1975 de la politique de recherche et d'études de la DAS qui va devenir une institution centrale du monde de la recherche sur les questions sociales de l'époque. Son poids ne se réduit pas à une dimension financière. Son influence à la fin des années 70, passe par sa représentation dans les instances décisionnelles de la DGRST, du CNRS et du CORDES. Son champ d'influence dépasse le cadre des organismes officiels de recherche publique. Son service d'étude entretient des contacts directs avec la CNAF, la CNAV, le CTNERHI, et le Fonds d'action sociale et réussit à produire un cercle réduit et fermé de centres de recherches à qui il passe des commandes.

Se constitue à l'époque dans ce contexte politico-scientifique un espace scientifique assez éclaté de production d'études sur la pauvreté et assez délimité de chercheurs qui seront les premiers dans les décennies suivantes à alimenter les discours sur « la nouvelle pauvreté » et « l'exclusion ». Des centres universitaires classiques répondent aux offres de financement. Les centres de recherche publique non universitaire participent fortement à cette production comme le Centre de recherche, d'études et de documentation sur la consommation (CREDOC). Il reste qu'une grande partie de la

[8] Sur les transformations de l'action sociale à cette période et plus généralement l'histoire des politiques de lutte contre la pauvreté, voir (Brodiez-Dolino, 2013).

[9] Sur cet organisme, voir (Bezes, de Montricher, 2005).

[10] Le Centre technique national d'études et de recherche sur les handicaps et l'inadaptation, de nature associative mais subventionné par le ministère de la santé, la CNAM et la CNAF, joue aussi un rôle considérable par ses commandes dans l'affirmation des problèmes liés aux populations handicapées et dites « inadaptées ».

production de la recherche sociale est le fait d'associations de recherche ou de bureaux d'études privés. Les associations caritatives comme ATD qui disposent d'un institut de recherche, les organismes de recherche et de conseil comme la Fondation pour la recherche sociale (FORS), le centre *Economie et Humanisme*, le CERFI, sont autant d'instances qui profite de leur souplesse et disponibilité pour répondre aux appels d'offre dans une gestion dont dépend leur survie. Cet espace de production de recherche sociale se caractérise par des dispositions (confessionnelles, militantes), positions (institutionnelles et statutaires) distinctes et des prises de positions (conceptuelles) différentes et partiellement concurrentielles. Cette pluralité est dès cette période l'une des conditions du caractère polysémique du discours sur la pauvreté. L'appartenance confessionnelle chrétienne, qui caractérisent individuellement beaucoup d'agents scientifiques et administratifs engagés dans ces recherches et débats facilitent ainsi leurs échanges et se manifestent avec non seulement les « départements de recherche » d'association caritative catholique comme ATD[11], mais aussi avec des associations de recherche d'obédience ou d'inspiration chrétienne comme la FORS ou plus anciennement le centre *Economie et humanisme* qui participe activement à la diffusion du problème de l'exclusion et de l'inadaptation en cette période[12]. Il est difficile de distinguer les dispositions au social d'inspiration catholique, de celles issues d'une tradition humaniste et socialiste, plus politiques que religieuses. A l'instar du champ politique, où la deuxième gauche et la gauche moderniste se situent à la frontière des courants chrétiens sociaux syndicalistes et militants socialistes, les laboratoires et organismes d'études qui s'attachent aux populations déviantes et démunies ont souvent aussi des liens et des sympathies avec ces deux traditions. La pensée chrétienne sociale où se mêlent dispositions militantes et dispositions religieuses pénètre également le monde académique. *Economie et humanisme* et le mouvement des prêtres ouvriers a influencé une partie de la génération des chercheurs en sciences sociales de l'après-guerre Le dynamisme de certains laboratoires situés en région sur les questions sociales est une autre illustration de cette imbrication entre milieux à la fois politiques et religieux propres à certaines structures du militantisme catholique des années 60 et 70. En effet, ces équipes de recherche se caractérisent souvent par un ancrage local fort qui s'inscrit dans un environnement économique, politique et associatif où sont inextricablement mêlées les initiatives d'inspiration chrétiennes et les initiatives socialistes pour faire face à des problèmes mobilisateurs d'habitat, d'urbanisme et de dénuement[13]. Apparaissent des travaux en ethnologie ou sociologie urbaine sur les cités de transit qui défendent une posture compréhensive à l'égard des habitants des bidonvilles[14]. Mais, dans le contexte politique et intellectuel, issu de mai 68, duquel émerge comme figure intellectuelle et politique centrale Michel Foucault, une des

[11] ATD va jusqu'à instituer un responsable scientifique, véritable porte-parole scientifique du mouvement qui vient entre autres dans les colloques et les commissions portant sur les questions de pauvreté. Sur le rapport à la science et son usage à ATD voir (Viguier, 2010).

[12] Jean-Marie Albertini, professeur d'économie, qui a dirigé la revue *Economie et humanisme*, soulève alors régulièrement par ses écrits la question de la pauvreté en France. Il est notamment le co-coordinateur avec Jean-Michel Belorgey du numéro spécial de *Droit social* de 1974 consacré à l'exclusion.

[13] Comme par exemple le LARES à Rennes ou le CRESGE à Lille.

[14] Voir notamment les travaux de Colette Petonnet.

problématique dominante des questionnements sur les populations démunies ou marginales est celle du « contrôle social ». Michel Foucault a contribué très tôt à bâtir une définition et une problématique précise de « l'exclusion », en particulier dans sa leçon inaugurale au collège de France prononcé en 1970, qui a conduit les sociologues qui s'y réfèrent à faire la sociologie de la désignation des pauvres, de la stigmatisation et du contrôle de ces populations[15]. L'un des usages cependant dominants des réflexions reprises à Michel Foucault est celui d'une dénonciation politique contestataire. La pratique scientifique est alors pensée et vécue comme inséparable d'une démarche militante. Tel est le cas au CERFI qui doit sa relative reconnaissance dans le monde de la recherche contractuelle à la filiation qu'elle entretient avec des agents parmi les plus illustres et les plus reconnus du monde intellectuel comme Foucault, Deleuze ou Guattari ainsi qu'au capital social, culturel et scolaire que certains de ses membres, issus de milieux aisés de la bourgeoisie ou de la haute fonction publiques, sont à mêmes de mobiliser pour imposer leur savoir faire lors du lancement d'appels d'offres par les différents commanditaires de la recherche sociale. Le CERFI se penche sur le domaine spécifique de la pauvreté[16]. D'ailleurs, en 1974, un texte collectif de l'association est intégré au grand numéro spécial de *Droit social* sur « l'exclusion ».

Dans ce cadre structurel général et en dépit de l'apparente diversité des points de vue, un noyau de spécialistes des questions des populations démunies émerge. Ce mouvement s'apparente à la formation d'une classe générationnelle spécifique au sein du monde de la recherche sociale à laquelle appartiennent entre autres Pierre Maclouf, Numa Murard, Jean-François Laé, Jean-Paul Tricart, Michel Autès, Michel Messu, Christian Bachman et Michel Legros. En effet, un ensemble d'agents nés entre 1947 et 1953 intègre au début des années 70 le monde de la recherche sociale alors que suite aux événements de mai 68, l'espace académique offre une configuration très particulière. Ces agents ne partagent pas seulement l'appartenance à une classe d'âge, ils entretiennent des rapports homologues avec le monde de la recherche sociale : la similitude des lieux de formation, des dispositions éthiques (religieuses, politiques et militantes) à l'engagement, l'attachement commun au travail de terrain, l'entrée dans la recherche sociale souvent consécutive à un passé professionnel dans le travail social, sont les principes générateurs de la relation distante et inévitable aux impératifs académiques produits par l'état du champ académique et la fonction de refuge tenue par les disciplines de sciences sociales en cette période. Ils se distinguent des générations précédentes de chercheurs, marquées par l'expérience de la décolonisation[17]. Dans le discours critique sur le contrôle social de l'Etat, se retrouvent des étudiants issus de classes dominantes en risque de déclassement ainsi que des chercheurs issus certainement d'origine sociale moindre qui glissent de l'expérience professionnelle du travail social à la sociologie du travail social, voie d'entrée détournée dans l'Université que laisse ouverte l'état structurel souple de la recherche et de l'Université. Pour gagner des financements, ils peuvent faire valoir leur connaissance du terrain. Si la recherche contractuelle offre dans un premier temps des conditions d'existence et de

[15] Comme Ruwen Ogien et Jacques Katuszewski.

[16] Voir les études d'un de ces membres, Philippe Gumplowitz.

[17] Nous retrouvons les découpages générationnels de Pierre Lassave au sujet des chercheurs en sociologie urbaine (Lassave, 1997, p. 196).

développement favorable à ce milieu, sa contraction et la fermeture du milieu de la recherche à la fin des années 70 imposent un travail d'ajustement à cette génération. Beaucoup n'ont pas encore de thèse ou d'appartenance disciplinaire reconnue. Les moins dotés en capital spécifique gagnent par exemple le monde du privé pour faire du contrat d'études en développant des techniques statistiques d'évaluation ou de conseil en action sociale. Certains se retournent vers la formation au travail social. D'autres restent dans les milieux universitaires dans l'attente d'un poste qui n'arrive souvent que dans les années 80 ou accentuent leur collaboration avec l'administration. D'autres encore font l'expérience de l'épisode de l'intégration au CNRS. La cohérence de l'espace des spécialistes de la pauvreté qui voit le jour en ce début des années 70 ne tient pas à la simple homologie de positions. Cette dernière est renforcée par l'interconnaissance qui existe dès les périodes de formation entre ces agents et que la suite de leur trajectoire ne fera que renforcer

Cette présentation ne doit pas amener à surestimer le poids de la sociologie de la pauvreté, ni dans le champ scientifique ni dans le champ politique. Dans ce milieu ouvert de la recherche sociale, les études directement consacrées à la pauvreté sont relativement réduites. Si le premier programme européen de lutte contre la pauvreté a certes généré un flux de financement, le CNRS n'accorde sur la période que deux autorisations de programme sur le sujet et la CNAF n'accepte des projets de recherche universitaire plus tournées vers la pauvreté qu'à partir du moment où l'institution analysée reste la famille. La DAS reste aussi enfermée dans ces catégories administratives que sont l'aide sociale à l'enfance, l'aide sociale aux personnes âgées. Et si le CORDES a permis le lancement de nombreuses recherches génératrices des premiers spécialistes de la « pauvreté », il n'en reste pas moins qu'il a été une institution à la légitimité réduite dans le champ politique comme scientifique comme le prouvera sa disparition. Il s'agit en effet d'une instance de recherche dite « incitative ». De ce fait, le discours savant sur la pauvreté s'expose dès cette époque aux critiques internes inhérentes à toute science qui fonde ses objets sur des problèmes préconstruits, politiques, professionnels ou sociaux. Il est toujours menacé de subir la stigmatisation qui frappe la « science appliquée », « la science d'administration ». Ce discrédit est une arme et un enjeu de lutte au sein du champ scientifique. Il pèse sur les spécialistes de la recherche sociale dans les années 70 au point que les agents concernés reprennent à leur compte ces jugements pour se présenter comme à part et en marge. Lors de la réorientation de la politique de recherche publique à la fin de la décennie, ce principe d'opposition et de disqualification est à l'origine de l'argumentation des défenseurs d'un milieu fortement structuré autour des laboratoires publics officiels à l'encontre des hors-statut. Le poids et l'ambition « scientifique » d'ATD contribue aussi paradoxalement au discrédit des recherches sur la pauvreté poussant nombres études à se démarquer des problématiques défendues par cette association. Outre le manque de rigueur de certaines approches d'ATD, c'est surtout le statut même de cette parole qui est contesté comme militante et morale, voire religieuse avant d'être scientifique par les sociologues comme les économistes de la pauvreté. Les signes du caractère relativement dominé dans l'espace académique des spécialistes de la pauvreté ne manquent donc pas : recherche commanditée et souvent le fait d'organisme associatif privé, chercheurs hors-statut, disciplines et objets préconstruits sans reconnaissance spécifique, hétérogénéité des pairs, dominante provinciale des centres universitaires, dépendances envers commanditaires institutionnels et politiques. D'autres indicateurs objectivent

cette légitimité scientifique et académique limitée. À quelques rares exceptions, les travaux sur la pauvreté n'accèdent à aucun grand éditeur ou collection. Les chercheurs en la matière sont relativement absents des revues scientifiques et académiques de la sociologie universitaire. Du côté de la science économique, science de pouvoir plus reconnue même si son orthodoxisation dans la monde académique commence seulement, les débats sur la pauvreté qu'initient notamment les travaux de Xavier Greffe et Bernard Gazier à l'Université Paris 1, s'exposent également aux critiques internes qui dénoncent une science engagée, politisée, soit dépendante du réformisme économique de gauche d'inspiration keynésienne, soit vecteur idéologique des propositions libérales importées des Etats-Unis d'impôts négatif. Les dispositions chrétiennes et sociales sont en économie aussi souvent à l'origine de ces travaux que l'on peut qualifier « d'hétérodoxes ».

D'une parole délaissée à une parole à prendre

La décennie 80 mérite le titre de période de conversion, en référence en premier lieu à la conversion politique qu'implique l'adoption de la thématique de la lutte contre la pauvreté, en second lieu comme une période décisive où se constituent des espaces intermédiaires et des formes d'échanges qui préparent une acception plus consensuelle du thème de la lutte contre la pauvreté[18]. C'est ce travail de conversion qui, lorsque la conjoncture se retournera à nouveau au début des années 90, rendra possible l'usage étendu et reconnu de « l'exclusion » comme point de vue commun sur la pauvreté et les problèmes sociaux. La contribution du monde de la recherche à ce travail passe par une opération de conversion des catégories politiques en objets scientifiques, qui implique pour eux aussi une certaine conversion politique.

Ce travail symbolique et politique s'explique déjà en partie par la constitution au cours des années 80 d'une classe d'experts, souvent statisticiens, dépendante de la demande politique, qui favorise la légitimation du problème de la pauvreté. Pourtant cet objet reste initialement délaissée par le pouvoir, ce d'autant plus que la question de « la nouvelle pauvreté » qui émerge en ce début des années 80 est en partie un mot d'ordre politique contre le pouvoir en place dont use la droite pour pointer une pauvreté produite par la gauche. Combiné au fait que les instances de la recherche sociale contractuelle ont été démantelés[19] et que la haute fonction publique engagée dans le social se renouvelle peu et décline[20], cette thématique trouve refuge dans des instances de second rang, parfois en déclin, comme par exemple le Service des affaires sociales du Commissariat au Plan. Ce dernier se replie sur un rôle de façade de réflexion et d'expertise bureaucratique que le passage des socialistes dans l'opposition et le peu d'attention que lui porte la droite au pouvoir favorisent. S'y ajoutent d'anciens et de nouveaux lieux dits « d'études et de recherches » comme les services statistiques de la

[18] Comme pour l'ensemble de ce texte, nous nous focalisons ici sur le milieu de la recherche et de l'expertise. Pour des précisions sur les autres milieux notamment politique et associatif contribuant à la production de l'exclusion, voir (Lafarge, 2001) et (Viguier, 2010).

[19] (Bezes *et al.*, 2005).

[20] (Genyes, 2008).

DAS, du ministère du travail, du ministère des affaires sociales, le bureau Recherches et Prévisions de la CNAF, le CERC, ou le CREDOC. La Commission nationale d'évaluation du RMI (CNERMI) qui sur la fin de la période semble disposer d'un poids politique non négligeable, soutenue par une disposition législative, a la faiblesse de n'être qu'une instance temporaire. De plus, le travail des experts administratifs qui, au cours des années 80 se penchent sur les questions de pauvreté, de logement ou d'exclusion tient toujours en partie à leur engagement moral et politique. Ainsi, le Service des affaires sociales du Plan est animé par une conception politique engagée de l'expertise. Il est dirigé par Jean-Marie Delarue, conseiller d'Etat et futur délégué interministériel à la ville, haut fonctionnaire impartial mais homme de gauche et de convictions. Pour développer les connaissances sur la précarité non seulement, il s'appuie sur le service d'études et de recherche (SER) du Plan ainsi que le CREDOC ou le CERC mais collabore aussi avec des instances extérieures comme la Commission des communautés européennes (CCE).

Cependant, ces experts participent à la production et à la diffusion d'une vision de la pauvreté plus légitime aux yeux de l'Etat car plus technique et plus statistique. Ils apparaissent aussi comme partiellement novateurs car leurs études favorisent la mise en avant d'un nouveau facteur explicatif comme le chômage[21]. Il est inséparable de la conceptualisation nouvelle de la pauvreté comme « précarité », « vulnérabilité » voire comme « exclusion »[22]. Il n'en reste pas moins qu'étudier les populations à bas-revenu pour un expert statisticien n'est pas innocent quand la majeure partie de la profession et son expression étatique dominante qu'est l'INSEE jugent indigne ou plutôt impossible de se pencher sur la question[23]. Dans la hiérarchie des objets statistiques, la pauvreté occupe une position basse. Cependant son traitement statistique va s'accentuer avec la relance des programmes européens de lutte contre la pauvreté et l'horizon de la mise en place du RMI et de son évaluation. Car les débats sur les seuils de pauvreté que l'on retrouve dans les rapports des experts de la DAS, de la CNAF, du CREDOC et du CERC ne sont compréhensibles qu'à condition de se rappeler que l'agenda politique a mis à l'ordre du jour la mise en place d'un revenu minimum garanti. Le discours d'expert prend alors la forme d'une concurrence pour justifier, préparer, évaluer une telle mesure et surtout par la suite pour obtenir des contrats sur les budgets de l'évaluation du RMI, notamment entre le CERC et le CREDOC.

Car si la pauvreté est une parole initialement délaissée, elle devient aussi par conséquent une parole à prendre et la demande sociale qui incline les experts d'Etat à s'emparer des questions de pauvreté a des effets similaires sur les chercheurs en sciences sociales. Le discours savant sur la pauvreté, délaissé dans un premier temps, réapparaît dès lors que l'Etat laisse entrevoir l'horizon d'une consécration publique forte autour de questionnements sur la précarité, la violence, l'urbain, le travail social, l'insertion professionnelle et sociale et surtout de l'établissement d'un revenu minimum garanti. La

[21] Sur la production statistique de l'exclusion, voir (Thomas, 1997). Sur l'importance et les transformations de la notion de vulnérabilité dans l'histoire des politiques de lutte contre la pauvreté, voir (Brodiez-Dolino, 2013).

[22] Le question du chômage est l'un des axes qui explique l'élaboration et le succès de la notion de précarité que reprend le CREDOC pour ses études de pour la CCE.

[23] Voir sur la pauvreté à l'INSEE (Didier, 1996).

mise en place du RMI, de son évaluation et les commandes qu'elle génère au tout début des années 90 aboutissent un ou deux ans plus tard à la parution d'ouvrages collectifs et à la tenue de colloque. La conséquence en est un renouvellement de la population des chercheurs en sciences sociales dans ce domaine mais qui n'est que partiel et non immédiat. Le milieu de la recherche sur la pauvreté évolue en effet peu au début des années 80. L'observation des participants à la journée « Connaissance de la pauvreté » organisée par la CNAF en juin 1986 qui constitue le premier grand rendez-vous qui institue le sous-champ de la recherche sur la pauvreté et la précarité et en permet le repérage, suffit à montrer que la réflexion sur la pauvreté au début des années 80 reste animée majoritairement par l'ensemble restreint des spécialistes des années 70 et constitue le prolongement de carrières ou de travaux initiés préalablement. Pourtant le regain de la thématique de « la pauvreté », de la « précarité », et de « l'exclusion », terminologie qui commence à faire son apparition, s'objective dans le nombre croissant de chercheurs qui se présentent comme travaillant sur ces objets[24].

Mais si ces sujets ont gagné leur place au sein de la recherche sociale, c'est toujours une place ambiguë. En dépit de sa croissance, le milieu des spécialistes de la pauvreté reste très hétéroclite et hétérogène à l'image d'un objet en partie dépendant de la demande sociale et de ses problématisations administratives et politiques. Si la sociologie de la pauvreté et de l'exclusion des années 80 compte dans ses rangs des membres établis de la recherche scientifique publique, le poids tenu dans ce domaine par les chercheurs issus de la formation et de la réflexion, voire de l'action, professionnelles sur « le social »[25] reste toujours important. Cependant, la demande naissante autour de la précarité et l'insertion favorise l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs, à la fois impliqués dans le monde universitaire par leur collaboration à des laboratoires et indirectement par des fonctions de coordination et d'animation, comme à la MIRE. Elle redouble la génération plus ancienne issue des années 70 et amplifie les jeux des échanges et des interfaces entre administration, recherche, et monde de l'action sociale. Ce développement de la recherche est rendu possible par une opération de conversion des catégories politiques en objets scientifiques et académiques. Traiter de la pauvreté pour les spécialistes des sciences sociales consiste aussi à en faire un objet de connaissance. L'apparent paradoxe de nouveaux problèmes sociaux institués dans les années 80 que viendra fédérer la rhétorique de « l'exclusion » tient à ce double mouvement de consécration interne et externe. Tout en étant plus ouverte à la demande institutionnelle et aux forces externes, la science sociale des « problèmes sociaux » est plus académique, plus légitime[26]. De plus, ce travail symbolique n'est pas neutre puisqu'il recouvre également une conversion politique assez radicale avec l'abandon des problématiques antérieures contestataires d'inspiration foucaldienne ou marxistes[27].

---

[24] Source : *Annuaire de la recherche sur le social*, MIRE, CNRS, CRIV, Ed. CNRS, 1987-1989, 1991-92, 1993-94 , 1995-96.

[25] Ce que ces annuaires catégorisent sous l'étiquette de « salariés d'association-autres chercheurs » par opposition aux membres de l'Université ou du CNRS.

[26] Cette ambivalence de la recherche sur la pauvreté et l'exclusion apparaît aussi dans le monde de la formation au travail social. L'histoire d'une revue comme *Actions et recherches sociales* est à ce titre exemplaire.

[27] Ce mouvement traduit aussi une conversion, tout comme celle observée dans le champ politique strict en particulier en matière de politiques sociales (Jobert *dir*, 1994).

Le poids des forces externes dans la recherche sur la pauvreté se donne à voir par exemple dans l'évolution au cours de la décennie des comités scientifiques du SER du CGP et en particulier celle du comité consacré aux « politiques sociales » où peu à peu des individus appartenant à des institutions extérieures au monde scientifiques apparaissent en nombre. Elles se recrutent non seulement dans le milieu de l'expertise administrative mais aussi dans le monde de l'entreprise privée avec des professionnels des ressources humaines de grands groupes français. Les séminaires organisés par la CNERMI en 1992 pour faire un bilan de l'évaluation du RMI révèlent le jeu de forces sociales identiques. Les appels d'offre de cette commission ont aussi favorisé l'hétérogénéité des équipes mobilisées puisqu'à côté de laboratoires universitaires sont mis à contribution des organismes privés d'études et de conseil. Avec le RMI, l'Eglise exerce encore ses forces sur le champ de la recherche sociale par l'intermédiaire non seulement des associations confessionnels caritatives mais surtout par des lieux de réflexion catholique tel le Centre de recherche et d'action sociale et sa revue *Projet* ou les semaines sociales de France qui sont capables de dégager une force d'attraction élevée dont témoigne la présence de nombreux universitaires de renom, et aussi de hauts fonctionnaires, dans ces lieux. La conjoncture, les transformations des politiques sociales puis la récession économique, offrent une nouvelle chance aux prophètes de la société post-industrielle[28].

Néanmoins, les agents du champ scientifique sont parvenus à convertir en objets et en interrogations spécifiques des questionnements plus ou moins imposés de l'extérieur. Dans le cas du RMI, ce travail de conversion se donne à voir dans les réunions et les débats restreints aux chercheurs. L'exemple du Groupe d'analyse du social et des sociabilités (GRASS) et en particulier de la réflexion qu'il conduit sur le RMI est révélateur de cette reconquête interne par le monde de la recherche d'un objet en partie imposé de l'extérieur. Ce laboratoire rassemble sur Paris les différents spécialistes du social et en particulier de la pauvreté comme Numa Murard, Jean-François Laé, Michel Chauvière. Il asseoit sa légitimité entre autres par le prestige de son directeur, Robert Castel, alors professeur à l'Université Paris VIII. L'activité de ce laboratoire qui répond à de nombreux appels d'offres par l'intermédiaire de la MIRE[29] et organise des séminaires très suivis à la fin des années 80[30] est un signe de son poids spécifique. Une caractéristique de la constitution de la recherche sociale des années 80, qui la distingue de celle de la décennie précédente, réside dans le fait que ce sont des agents inscrits dans les structures plus académiques et avec des dispositions et des prises de positions universitaires et sociologiques plus orthodoxes qui s'emparent désormais de ces sujets. Il est certain que ce mouvement est lié aux transformations générationnelles et structurelles qui, suite à la constitution d'un champ disciplinaire plus unifié, favorisent ces nouvelles manières de faire la sociologie du « social ». Le traitement de la question de « la jeunesse », au tournant des années 80, illustre ces transformations. Cet objet

[28] Que l'on pense notamment à la rédecouverte d'André Gorz dont la signature et les références se multiplient à la fin des années 80 dans les débats sur le RMI.

[29] Cet organisme a joué un rôle considérable dans la formation de l'espace de la recherche et de l'expertise sur « les questions sociales » d'où émanent les interrogations sur la pauvreté et l'exclusion. Pour un témoignage relativment récent sur le fonctionnement de cet organisme voir (Chauvière, 2005).

[30] Des participants à ces séminaires interrogés parlent d'une centaine de personnes présentes.

s'institue dans la discipline en se cumulant avec tout un ensemble de « problèmes sociaux » (délinquance, banlieues, exclusion) à l'initiative de cette nouvelle génération de sociologues universitaires de tradition tourainienne. Ce n'est donc pas un hasard si, dès cette période et à travers ces questionnements, les premières formulations très explicites de « l'exclusion » se donnent à voir. Ainsi, Didier Lapeyronnie, chargé de recherche CNRS puis professeur d'Université à Bordeaux, est l'un des premiers à se classer sous le mot clef « exclusion » en référence à ces travaux sur les quartiers d'exil dans les annuaires de la recherche sur le social. Les travaux historiques et philosophiques sur la protection sociale et l'Etat providence participent aussi de ce mouvement de légitimation des « problèmes sociaux ». Des agents au poids intellectuel non négligeable sont à son initiative comme François Ewald, ancien proche de Michel Foucault, chargé de recherche au CNRS, qui publie en 1985 *La fin de l'Etat providence* chez Grasset ou Pierre Rosanvallon qui au début des années 80, abandonne l'expertise syndicale et politique pour une carrière académique et sort en 1981 au Seuil *La crise de l'Etat providence.*

La naissance d'une sociologie de l'exclusion

Au début des années 90 alors que l'emploi de la notion « d'exclusion » se généralise et marque sa reconnaissance collective comme « problème social », les effets symboliques de cet usage qui participe de la neutralisation des discours politiques sur les inégalités n'échappent pas aux sociologues. « L'exclusion » et les problématiques qui lui sont associées se substituent plus ou moins explictement et subtilement aux perspectives sociologiques classiques en terme de différences de classes et d'inégalités[31]. La contribution elle même croissante de sociologues à l'analyse des phénomènes d'exclusion sociale suscite donc simultanément une méfiance pour une partie d'entre eux qui est en partie la rançon du succès rencontré par ce domaine de recherche. Les appels à la prudence dans l'usage d'une catégorie floue se multiplient dans une littérature critique (*Politix,* 1996 ; Fassin, 1996) et se généralisent même parmi les promotteurs de la notion (Paugam *dir.*, 1996 : p.17). Malgré tout, l'impression que laisse le discours sociologique sur « l'exclusion » est celle d'un engouement concomitant et en partie similaire à celui visible dans le monde politique, peu réflexif à l'égard de son objet. À côté de réponses à des commandes administratives comme celles pour les rapports du plan qui aborde à nouveau ce sujet à cette période tel le rapport Nasse en 1991, les milieux scientifiques et intellectuels offrent de leur propre initiative au public restreint du monde universitaire ou plus large des classes cultivées des productions qui instituent comme « problème sociologique », le problème de l'exclusion . Ces diverses productions englobent, de manière similaire à la pensée d'Etat, l'ensemble des problèmes sociaux aux effets néfastes et visibles. En particulier, les questions de « la ville » soulevées par l'actualité des violences urbaines et de leurs traitements médiatiques et l'observation de la montée en charge du RMI sont à l'origine

[31] Ce phénomène se traduit aussi dans le déclin de l'usage des CSP, catégories synthétiques d'inspiration sociologique pour décrire la société française, au profit d'indicateurs linéaires de niveau de revenus et de seuils de pauvreté. Il est révélateur que l'apparition d'un chapitre consacré à la pauvreté et à l'exclusion dans la publication de l'INSEE *Les données sociales* soit exactement concomitante à la disparition du chapitre introductif sur les groupes socioprofessionnels en France (Lafarge, 2001 : 52-53). Sur ce sujet, voir (Duval, 2004 : 214-216) ; (Pierru, Spire, 2008).

des premières formulations scientifiques de « l'exclusion » qui restent le plus souvent globales et polysémiques[32]. La revue *Esprit* participe activement à la diffusion de la problématique de l'exclusion au sein du monde intellectuel. En 1991, paraît aux éditions du même nom le livre *Face à l'exclusion. Le modèle français* qui marque le premier temps d'une politique éditoriale et d'un engagement intellectuel de la part des dirigeants de cette revue. La même année, un numéro spécial consacré aux banlieues donne l'occasion aux premiers articles sur le thème de « l'exclusion » d'être publiés. L'année suivante sort un numéro spécifique consacré à « La France de l'exclusion ».

Les travaux plus canoniques et disciplinaires font aussi le jeu de l'imposition d'un problème social qu'on ne discute pas mais sur lequel on disserte. Les forces en jeu agissent alors comme des forces de consécration. Ainsi, en 1996, les éditions de La Découverte publient, un ouvrage présentant *L'état des Savoirs* en matière d'exclusion dirigé par Serge Paugam. Cet ouvrage par son volume et ses contributeurs s'apparente à une entreprise de consécration d'un quasi sous-champ disciplinaire en sociologie. Il semble bien que, depuis 1990, se constitue un champ d'étude consacré bien qu'éclaté avec des domaines incontournables comme le logement, le racisme, l'emploi, le travail et la pauvreté. Des agents scientifiques et académiques prestigieux s'emparent du sujet comme Alain Touraine qui s'est fait le précurseur en la matière avec des papiers publiés dès 1991 dans la revue *Esprit* et un ouvrage sur la justice sociale du service de recherche du CGP. Il formalise de manière paradigmatique cette idéologie savante qui tend à lire les problèmes sociaux contemporains, en premier lieu desquels celui des « villes », comme la preuve et le symptôme d'une société de structure duale. L'essentiel de ces analyses ou du moins leur intérêt le plus important pour le champ politique dans lequel elles s'inscrivent est l'apologie de la société post-industrielle comme société sans classe, au sein de laquelle les conflits du travail sont des phénomènes dépassés et pour laquelle les inégalités ne sont plus une réalité pertinente.

La force de « l'exclusion » comme problème social en voie de légitimation scientifique est aussi d'avoir pu s'établir sur une série de références sociologiques reconnues, comme celles faites aux problématiques durkheimiennes à l'origine des interrogations sur la cohésion sociale. Les travaux interactionnistes américains, revenus à la mode en France à la fin des années 80, ont permis aussi de réactiver une sociologie institutionnaliste critique qui depuis vingt ans alimente les réflexions sur la pauvreté. Un champ d'étude consacré signifie aussi des acquis et des controverses. Des chercheurs comme Robert Castel ou Serge Paugam, y sont centraux. Ils discutent le terme et son usage, préférant lui substituer d'autres concepts comme celui de « désafiliation » ou de « disqualification sociale ». Ils représentent des positions et de trajectoires distinctes dans le champ sociologique qui se recouvrent sans être identique dans la production de la notion[33]. Aux dispositions politiques de l'un s'opposent les dispositions « sociales »

[32] Un exemple parmi d'autres est l'ouvrage collectif coordonnée en 1992 par Gilles Féréol, alors maître de conférences de sociologie à Lille, sur *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*.

[33] La distance qui sépare ces deux sociologues dans le monde intellectuel français s'objective dans leurs prises de position partiellement opposées lors du mouvement social de l'hiver 1995 (Duval *et al*, 1997).

voire confessionnelles de l'autre[34]. L'un, déjà établi, peut s'appuyer sur un capital scientifique, des ressources académiques et un prestige intellectuel hérité, transfère du capital symbolique à l'objet d'étude dont il s'empare. Agrégé de philosophie, professeur à l'Université Paris VIII, ancien proche de Michel Foucault et collaborateur de l'équipe de Pierre Bourdieu dans les années 70, il s'est fait connaître avec des travaux sur l'ordre psychiatrique et la médecine mentale, inspirés des problématiques foucaldiennes. C'est donc après une carrière déjà longue qu'il publie en 1995 *La métamorphose de la question sociale* chez Fayard, « une œuvre » de synthèse et réflexion socio-historique, érudite et critique, unanimement saluée par la communauté scientifique. Le second, un nouvel entrant, s'empare d'un objet qui l'établit. Suite à sa thèse soutenue à l'EHESS en 1988 sous la direction de Dominique Schnapper et qui sera publiée en 1991 au PUF sous le titre *La disqualification sociale*, il multiplie le activités et publications scientifiques sur le thème de la pauvreté. Dans ses travaux suivants, les études qualitatives laissent leur place aux analyses statistiques. En effet, devenu chargé de recherche au CNRS en 1989, il est détaché auprès du CERC jusqu'en 1994, époque où cette institution s'est clairement positionnée sur les questions de pauvreté et de revenu minimum garanti. Il y participe à la rédaction de plusieurs rapports. Son ouvrage, *La société française et ses pauvres* de 1993, est ainsi basé sur son étude des bénéficiaires du RMI faite dans cet organisme. C'est là aussi qu'il commencera à travailler pour des programmes européens sur la pauvreté. En 1996, il dirige l'ouvrage collectif *L'exclusion. L'état des savoirs*. Selon l'état des rapports de forces du milieu intellectuel, Serge Paugam traite des assistés sociaux, des bénéficiaires du RMI, des exclus et des travailleurs précaires, des formes élémentaires de la pauvreté. Cette démarche correspond à la logique consensuelle du discours sur l'exclusion mais aussi à une stratégie d'établissement dans le champ académico-scientifique de la sociologie française qui se traduit aussi par son passage et ses relations auprès d'une multiplicité d'institutions (CERC, IEP, EHESS, Europe, INSEE) et dont témoignera la suite de sa carrière. Les attaques plus ou moins directes dont Serge Paugam est l'objet à ce moment[35] éclairent aussi indirectement ce sous espace de la sociologie de l'exclusion et ses enjeux. Outre que le fait qu'importer trop directement un objet du champ politique est dénoncé comme étranger à la démarche sociologique, elles sont aussi, dans le cas de « l'exclusion » des effets particuliers accentuent le jeu de ces dénonciations symboliques qui sont une sanction du champ, un coût temporaire à payer. En effet, l'arrivée de nouveaux experts du sujet au début des années 90 a relativement éclipsé l'ancienne génération des spécialistes de la pauvreté. La réussite « sociale » et « scientifique » de ces nouveaux entrants plus dotés académiquement peut leur apparaître comme une dépossession.

Un travail de diffusion des concepts développés voit le jour au tournant des années 90 et contribue aussi à l'imposition de la sociologie de l'exclusion. L'un des opérateurs le plus efficace est leur inscription dans les programmes de sciences sociales du secondaire puis plus largement dans les topiques incontournables de la culture sociologique

[34] Il a suivi une scolarité primaire et secondaire en Bretagne dans des écoles catholiques privées. Par la suite, l'objet et le terrain de sa thèse sur les populations assistées sont liés à son appartenance en tant que bénévole à une association d'action sociale.

[35] Voir notamment la controverse avec Michel Messu par articles interposés dans *Genèses* en 1997.

générale du moment à connaître notamment pour les concours de la fonction publique. Le travail de vulgarisation, dans le cas du concept de « désaffiliation » de Robert Castel, passe aussi par de très nombreuses prises de paroles sous forme de textes, communications, interviews auxquelles s'ajoutent les comptes rendus de lectures dans des revues et journaux. La publication simultanée de l'ouvrage de Pierre Rosanvallon sur *La nouvelle question sociale* renforce ce travail de promotion. Les deux points de vue sont constamment confrontés. Cette dualité permet de donner au travail de diffusion les garanties ou du moins les formes de la discussion scientifique. Les colloques scientifiques pour un public restreint, comme celui organisé à l'Ecole normale supérieure de Cachan sur l'Etat social en 1995, ou les numéros spéciaux de revues pour un public plus élargi comme celui du *Magazine littéraire* la même année, sont autant d'occasions de confrontations directes et indirectes entre ces deux auteurs.

Plus largement, la visibilité conquise par les nouveaux spécialistes de l'exclusion, chercheurs et universitaires, s'explique aussi par la demande sociale croissante dont les professionnels du travail social, les associations, les médias et la classe politique sont à l'origine. En faisant de « l'exclusion » le mot d'ordre de leurs opérations de communication, les organismes privés caritatifs, sanitaires et sociaux suscitent un appel institutionnel, direct et indirect, de discours scientifique pour légitimer et illustrer leur prise de position. Les congrès de l'UNIOPSS à cette période montrent comment cette révolution terminologique et communicationnelle est inséparable de l'appel aux sciences sociales comme principe de légitimation. Alors que jusqu'au milieu des années 80, les intervenants à titre d'expert sont composés de professionnels du monde médical, ou de spécialistes de psychologie sociale, vers la fin de la décennie, ils disparaissent pour laisser leur place à des spécialistes en « sciences sociales ». La presse a toujours eu aussi recours à la parole savante et experte pour asseoir la qualité et la rigueur de ces articles, fidèle à la valeur de « sérieux » qui reste efficace dans le monde journalistique. Avec la thématique de « l'exclusion » dont les médias s'emparent de manière ambiguë (Lafarge, 1997), les intellectuels sont également mis à contribution pour donner leur avis, alimenter les polémiques politiques dans le cadre des tribunes que les grands journaux d'information réservent aux prises de paroles des « personnalités » tel Robert Castel, Serge Paugam et Pierre Rosanvallon. Les trois ont été interviewés par *La Croix* entre 1993 et 1995. *Le Monde* constitue une tribune plus prestigieuse et plus difficile d'accès. Robert Castel y est interrogé comme sociologue du travail et auteur des *Métamorphoses de la question sociale* dans les pages Société en 1995. La même année, Pierre Rosanvallon répond dans la tribune Horizon-débat aux critiques portées sur son ouvrage sur la nouvelle question sociale par un autre directeur d'études de l'EHESS. Serge Paugam, lui, n'est pas interviewé directement dans ce quotidien mais son livre *La société française et ses pauvres* bénéficie d'un compte rendu de lecture.

DES FIGURES D'ECHANGEURS

Notion produite à la frontière des champs politique, administratif, journalistique, religieux, associatif et scientifique, les plus forts partisans et artisans de la

production de « l'exclusion » sont ceux qui occupent des positions multiples ainsi que ceux qui doivent le plus à cette thématique qu'ils ont contribué à produire et qui, réciproquement, les a produits. Dans un tel espace composé du recouvrement d'une multiplicité de milieux les agents collectifs ou individuels décisifs sont ceux que l'on peut qualifier « d'intermédiaire » ou « d'échangeur » qui, en raison de certaines propriétés, favorisent plus ou moins consciemment les échanges pratiques et symboliques en termes de concept, questionnement et moyens[36]. De fait, la contribution des sciences sociales à la production de l'exclusion doit beaucoup à des agents et des instances situés à la frontière des espaces scientifiques, administratifs et associatifs, « institutions d'interfaces » et « entrepreneurs de recherche » dont d'autres auteurs ont souligné le rôle crucial (Bezes *et al.*, 2005), tel par exemple le CERC et en son sein Françoise Euvrard dans les années 80[37]. Dans la configuration précédente du milieu des années 70 se démarque aussi une telle institution « intermédiaire » et centrale : la DAS. Le poids qu'elle a acquis dans le travail de promotion scientifique et intellectuelle de la question de la pauvreté doit là aussi beaucoup à un agent interface en la personne d'Antoine Lion, chargé de mission à la recherche dans cette administration. Ses propriétés sociales et familiales – polytechnicien et frère de Robert Lion figure majeure de la haute fonction publique socialiste - et ses dispositions religieuses - il est membre de la congrégation des Dominicains -, font qu'il a été à même d'assurer la diffusion aussi bien dans le milieu administratif que scientifique de la thématique de la lutte contre la pauvreté. Ses propriétés laissent supposer sa familiarité et le capital, social notamment, qu'il a été capable, du moins peut-on l'imaginer, de mobiliser dans les relations qui ont été les siennes avec aussi bien les milieux « réformateurs » la haute fonction publique du sociale qu'avec les milieux associatifs caritatifs ainsi que les experts et les scientifiques pour les études lors de son action dans le monde de la recherche sociale à la DAS. Elles expliquent aussi ses dispositions à l'action et à la réflexion déterminantes également pour assurer ce rôle en matière de recherche sociale.

Situé initialement plus au pôle de la science et de l'expertise que de l'administration, le parcours de Jean-Paul Tricart est aussi exemplaire des trajectoires rendues possibles par le recouvrement partiel de deux espaces, celui de la recherche et celui de l'administration, à la faveur d'un objet comme l'exclusion. Il offre un exemple accompli de ce double positionnement qui permet de combiner une carrière académique et une carrière administrative de spécialiste de la pauvreté et l'exclusion. En effet, géographe et sociologue de formation, il intègre le CRESGE en 1973, laboratoire de l'Université de Lille 1, au sein duquel il mène des recherches contractuelles sur l'ensemble du Nord-Pas-

[36] Ce sont aussi des « intermédiaires culturellement favorisés qui font fonction de porte-parole » (Lenoir, 1999, p. 79).

[37] Sur ces deux instances voir (Lafarge, 2002 : p. 73).

de-Calais sur l'habitat insalubre par lesquelles il fait le lien entre politique urbaine et action sociale et aborde aussi la question des migrants. Il se familiarise aussi à cette époque avec le milieu associatif intervenant sur ces terrains. S'il s'inscrit clairement dans le monde de la recherche contractuelle finançant ses travaux *via* le CORDES et collaborant avec la DAS, le CGP, la CNAF et le ministère de l'équipement, il n'abandonne pas pour autant le monde académique, ce dont la publication de deux articles dans la *Revue française de sociologie* témoigne. Il entre au CNRS en 1980 lors de la politique d'intégration des hors statuts. Il autonomise avec un collègue une petite structure dont l'objet est l'étude de migrations internationales dans la région Nord-Pas-de-Calais. Cependant, il lui est impossible d'abandonner la piste administrative. Comme il le dit lui même, plus qu'un choix, c'est une quasi obligation : « *J'ai toujours mené des travaux sur le Nord-Pas-de-Calais. A la fin des années 70, je suis amené à travailler de plus en plus avec les Commissariat général au Plan sans être chargé de mission. J'avais une dette morale avec le Plan car il avait financé mes travaux contractuels. C'est grâce à eux que j'ai gagné mon poste CNRS* ». Il entame une longue collaboration avec la Commission des affaires sociales du Plan. En 1989, il dirige même un groupe de travail sur l'exclusion dans le cadre du 9ème plan. En 1988, il demande son détachement du CNRS pour intégrer comme expert la CCE. En tant que fonctionnaire du Fonds social européen, il va collaborer activement aux initiatives prises par la Direction générale V (emploi, relations industrielles et affaires sociales) autour de laquelle sont bâtis les programmes européens de lutte contre la pauvreté. Jean-Paul Tricart se consacre alors à l'organisation des séminaires européens et à la rédaction des synthèses sur le thème de lutte contre l'exclusion et participe à l'Observatoire européen des politiques nationales de lutte contre l'exclusion sociale. La trajectoire de ce chercheur devenu expert auprès de la CCE qui le fait traverser les trois périodes et les trois états du champ de la production de « l'exclusion » que nous avons dessinés dans leur dimension tant scientifique qu'administrative ainsi que les instances dominantes à chacune de ces époques de la production des discours sur la pauvreté est d'autant plus révélatrice qu'elle donne à voir l'imbrication des forces sociales collectives et individuelles dans le processus de la production sociologique de l'exclusion.

« L'exclusion » en tant que vision légitime du monde social fournit une bonne perspective sur la partie « souterraine », la moins visible, du travail politique, celle qui mobilise les professionnels politiques de l'explicitation et du discours, mais extérieurs au champ politique strict et efficients dans celui-ci. Les sociologues font partie de ces professionnels. Au prix d'une attention moindre au monde politique au sens strict et d'une attention plus soutenue aux lieux d'échanges et de rencontres des agents intermédiaires que sont les hauts fonctionnaires, les experts, les associatifs, et les scientifiques, nous pensons contribuer par notre travail, sa démarche et ses conclusions autant à la sociologie de la sociologie qu'à la sociologie du champ politique.

Bibliographie

Beaud S., (2007), « La gauche et les classes sociales : de l'éclipse au renouveau », *Mouvements*, n° 50, p. 66-78.

Bezes P., (2012), « État, experts et savoirs néo-managériaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 193, p. 16-37.

Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N. & Ocqueteau F. (dir.), (2005), *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte.

Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N. & Ocqueteau F., (2005), « Introduction », *in* Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N. & Ocqueteau F. (dir.), *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, p. 7-20.

Bezes P., de Montricher N., (2005), « Le moment CORDES (1966-1979) », *in* Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N. & Ocqueteau F. (dir.), *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, p. 37-71.

Bouffartigues P., (2004), *Le retour des classes sociales – Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute.

Bourdieu P., (1997), *Les usages sociaux de la science*, Paris, INRA Editions.

Bourdieu P., Boltanski L., (1976), « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociale*, n^{os} 2-3, p. 3-73.

Brodiez-Dolino A., (2013), *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions.

Chauvière M., (2005), « L'enracinement de la recherche au Ministère des affaires sociales », *in* Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N. & Ocqueteau F. (dir.), *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, p. 143-176.

Didier E., (1996), « De l' « exclusion » à l'exclusion », *Politix*, n° 34, p. 5-27.

Duval J., (2004), *La critique de la raison journalistique*, Paris, Le Seuil, « Liber ».

Duval J., Gaubert C., Lebaron F. , Marchetti D. & Pavis F., (1998), *Le décembre des intellectuels français*, Paris, Raisons d'agir.

Ebersold S., (2001), *La Naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Rennes, PUR.

Fassin D., (1996), « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine, en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, XXXVII - 1, p. 37-75.

Gaïti B., (2014), « L'érosion discrète de l'Etat providence dans la France des années 60 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 201-202, p. 58-71.

Genyes W., (2008) *L'élite des politiques de l'Etat*, Paris, Presse de Science Po.

Guyennot C., (1998), *L'insertion. Un problème social*, Paris, L'harmattan, « Logiques sociales ».

Houdeville G., (2007), *Le métier de sociologue en France depuis 1945*, Rennes, PUR.

Jobert B. (dir.), (1994) *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, « Logiques politiques ».

Lafarge G., (1997), « Presse et "exclusion" : l'émergence d'une nouvelle catégorie journalistique », *Société et représentations*, p. 157-172.

Lafarge G., (2001), « La production des discours sur " l'exclusion " en France des années 70 aux années 90 : contribution à une sociologie des représentations en temps de crise », Thèse de sociologie, Paris : EHESS.

Lafarge G., (2002), « La double construction de la sociologie de l'exclusion », *Regards sociologiques*, n° 23, p. 59-74.

Lassave P., (1997), *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Lefrançois R., Soulet M.-H., (1983), *La recherche sociale dans l'Etat*, Université de Sherbroke, « Recherche sociale », n°3-4, 1983.

Lenoir R., (1999), « Objet sociologique et problème social », dans P. Champagne P. *et coll.*, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, p. 51-100.

Politix, (1996), « L'exclusion, construction, usages, épreuves. », n° 34, Presse de Science Po.

Paugam S. (dir.), (1996), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Pierru E., Spire A., (2008), « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, Vol. 58, n° 3, p. 457-481.

Thomas H., (1997), *La production des exclus. Politiques sociales et processus de désocialisation socio-politique*, Paris, PUF, « Sociologie d'aujourd'hui ».

Viguier F., (2010), « La cause des pauvres : mobilisations humanitaires et transformations de l'État social en France (1945-2010) », Thèse de sociologie, Paris, EHESS.